

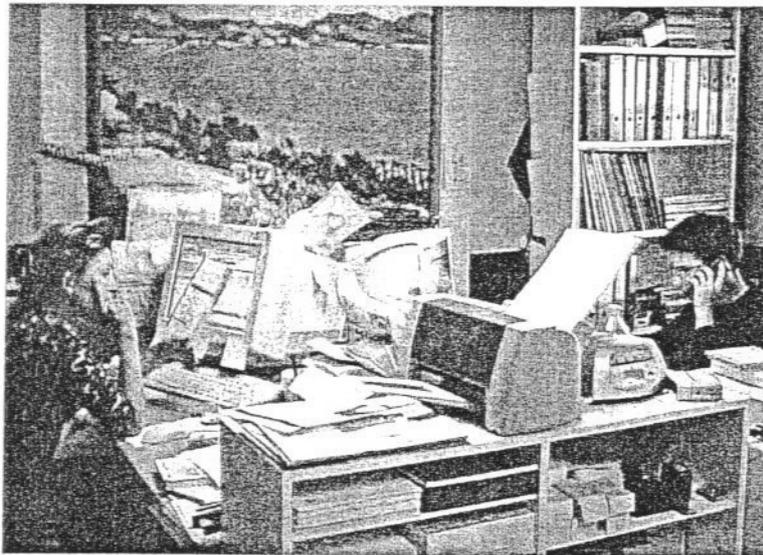
ENTRETIEN AVEC CATHY BLANC-GONNET

Directrice de l'association Humatem



Pouvez-vous nous présenter l'origine et les principaux objectifs de votre association ?

À l'origine de l'association, une série de constats a révélé qu'il existait dans notre pays toute une gamme d'initiatives individuelles plus ou moins bien organisées et souvent très localisées pour écouler ou collecter des matériels médicaux déclassés : de la dotation ciblée d'associations sérieuses jusqu'au « grand ménage de printemps » : « vous prenez tout ou rien ! », de la récupération réfléchie d'un matériel pour répondre à un besoin précis jusqu'à la collecte de matériels à tout va « on récupère et on envoie, cela servira bien là-bas... ». Il apparaissait clairement que dans ce contexte, un organisme qui se positionnerait comme fédérateur aurait un rôle à jouer pour structurer les dons et améliorer les pratiques en la matière. C'est dans cette perspective qu'Humatem a été fondée en 1999, avec comme projet phare la création d'un service pour coordonner les dons de matériels médicaux à l'échelle nationale. Unique en France, celui-ci est opérationnel depuis deux ans sur www.humatem.org. Il s'agit de La Banque de Matériel Médical pour l'Aide Humanitaire sur Internet. La vocation de ce service en pleine expansion est d'augmenter le volume des dons entre acteurs de santé français et acteurs de solidarité internationale tout en cherchant à améliorer la qualité des dons, et ce, pour contribuer de manière plus efficace à l'équipement ou au rééquipement des structures sanitaires des pays en développement ou en situation de crise.



Cathy Blanc-Gonnet, 34 ans, DEUG de Biologie, Maîtrise Sciences et Techniques en Innovation Scientifique, DESS Commerce International, Diplôme d'Université de Génie Biologique et Médical, Diplôme d'Université de Santé et Action Humanitaire, 5 ans de marketing biomédical.

Directrice de l'association Humatem depuis Juillet 2002 après 3 ans de bénévolat (1 année en tant que présidente et deux en temps que Directrice)

Comment fonctionne La Banque de Matériel Médical sur Internet ?

Le principe de fonctionnement est le suivant : nous centralisons les offres et les demandes de matériel médical émanant respectivement d'acteurs de santé français (hôpitaux, cliniques, industriels, praticiens libéraux) et d'associations de solidarité internationale intervenant dans les pays en développement.

Lorsqu'une correspondance entre une offre et une demande est identifiée, nous nous chargeons de mettre en relation le donateur et le bénéficiaire. Les offres sont ainsi toujours proposées en réponse à des demandes clairement définies. Au final, ce sont les associations bénéficiaires qui prennent à leur charge l'enlèvement des matériels chez les donateurs, ainsi que leur acheminement vers les pays destinataires. L'établissement donateur officialise le don en signant un certificat de don pré-rempli par Humatem, que lui remet l'association bénéficiaire le jour de l'enlèvement du matériel.

Quel est l'intérêt de ce service pour les établissements hospitaliers et également pour les associations ?

En nous confiant la gestion de leurs offres de dons, les acteurs de santé ont la garantie que leurs matériels seront affectés à des projets de solidarité internationale sérieux et bien structurés. En effet, nous faisons en quelque sorte office de « filtre » en sélectionnant sur dossier les associations adhérentes bénéficiaires. Parmi les pièces du dossier d'adhésion, les associations ont notamment à renseigner un « questionnaire projet santé ». Celui-ci, une fois rempli, nous donne de précieuses indications sur

l'empêche cependant de soutenir notre action en devenant membre actif !

Parmi les hôpitaux publics qui ont déjà adhéré, on peut citer le CHU de Grenoble, le CH de Chambéry, le CH de Sallanches, le CH d'Aix-les-Bains. Les Hospices Civils de Lyon s'intéressent quant à eux de très près à notre service depuis son origine. Des contacts avancés sont en cours avec le département des relations internationales, qui étudie actuellement la possibilité d'adhésion du groupement hospitalier. Un premier pas a d'ores et déjà été fait dans ce sens à l'occasion de la fermeture de l'hôpital de l'Antiquaille. Nous avons en effet été sollicités pour la récupération et la redistribution de matériels qui n'étaient pas réaffectés dans d'autres établissements appartenant aux Hôpitaux Civils de Lyon. Nous comptons également parmi nos membres adhérents donateurs quelques cliniques et maisons de retraite, des praticiens libéraux, une université ainsi qu'un certain nombre d'associations de réinsertion par l'humanitaire ou de solidarité internationale qui, lorsqu'elles ont des matériels en trop, ont le bon réflexe de penser aux autres associations de solidarité.

La Banque de Matériel Médical constitue-t-elle l'activité principale de votre association ? Humatem est-elle impliquée dans d'autres activités ?

La gestion et l'administration de la Banque de Matériel Médical pour l'Aide Humanitaire représentent en effet notre activité principale. Toutes les actions que nous menons en parallèle sont directement liées à cette activité centrale et contribuent d'une manière ou d'une autre à son développement qualitatif. Nous animons notamment, depuis le début de l'année, un groupe de travail sur le don de matériel médical, dont nous préparons actuellement la troisième réunion. Parmi les participants, on compte des ingénieurs et techniciens hospitaliers impliqués dans des actions de coopération internationale, ainsi que des responsables d'associations de solidarité internationale ou d'appui aux projets. L'objectif de ce groupe de travail est de mutualiser les compétences et expériences de chacun pour développer à l'intention des acteurs de solidarité internationale des « outils-repères » simples et concrets, à orientation plutôt technique. Nous sommes en effet tous conscients que l'environnement technique est un élément clé à prendre en compte pour parvenir à des dons plus efficaces. Cette année, nous nous sommes concentrés sur le développement d'une bibliothèque de documentations techniques, d'un fichier de prestataires biomédicaux localisés dans les pays en développement, de « fiches info matériels », et de deux bases documentaires, générale et technique. Certains de ces outils sont déjà consultables sur notre site Internet. Pour la plupart sous forme de bases de données, ils ont l'avantage et

la particularité d'être évolutifs. Ils pourront donc s'étoffer au fil du temps avec la participation de tous. Les participants actuels ne sont d'ailleurs pas les seuls à pouvoir s'impliquer ! Des fiches de liaison sont disponibles sur simple demande et peuvent permettre à toute personne d'apporter sa pierre à l'édifice en partageant une information intéressante. Autour de ce premier noyau représenté par les participants du groupe de travail, nous cherchons à mettre en place un « deuxième cercle de compétences » pour accueillir des compétences médicales et biomédicales complémentaires.

Votre structure est-elle amenée à conduire elle-même ou à soutenir des actions de coopération dans les pays en développement, en prolongement des dons de matériels ?

Notre association ne mène pas directement des actions de coopération dans les pays en développement mais se positionne en tant qu'association de service soutenant, par le biais de dotations en matériel, les actions menées sur le terrain par notre réseau de membres adhérents. Ce soutien est également méthodologique, car la procédure d'adhésion et de suivi des dons que nous avons mise en place comporte un certain nombre de supports qui non seulement nous permettent comme nous l'avons déjà dit d'opérer une sélection des candidats, mais ont également une vocation éducative. Pour citer quelques exemples, un plan type leur est suggéré pour élaborer le dossier de présentation de leur projet de solidarité internationale, l'une des pièces demandées pour l'adhésion. Le questionnaire projet santé (autre pièce capitale à fournir) et le rapport d'utilisation (à produire une fois les matériels réinstallés sur site), sont tous deux des questionnaires types à compléter. Ils comportent en fait les questions que toute association devrait légitimement se poser en amont et en aval d'un don d'équipement. Quand une association recherche une solution transport, nous les orientons de notre mieux vers un prestataire associatif de logistique humanitaire capable de répondre à leur demande.

Êtes-vous membre d'un ou plusieurs réseaux constitués de structures travaillant sur les mêmes thèmes ou pour des objectifs complémentaires ? Quelles sont dans ce cas les modalités de travail ?

Si nous pouvons conseiller nos membres adhérents bénéficiaires en matière de transport, c'est justement parce que nous travaillons en réseau avec les plateformes associatives de logistique humanitaire (Bioport, MSF Logistique, Aviation sans Frontières Mission Air, etc.) dans le cadre de rencontres annuelles, mais également par le biais de fiches de liaison mensuelles où sont proposées des opérations de groupe, que pour notre part nous centralisons sur

notre site Internet sous une rubrique intitulée « Annonces Groupage ». Par ailleurs, nous travaillons ponctuellement en réseau avec les principales structures régionales d'appui aux projets de solidarité internationale, notamment RESACOOOP en région Rhône-Alpes. Nous participons également régulièrement à des rencontres thématiques et à des rencontres humanitaires. Le groupe de travail sur le don de matériel médical que nous animons constitue aussi en lui-même un travail en réseau thématique.

Avez-vous, pour vos activités, le soutien des pouvoirs publics ou de collectivités locales, et sous quelle forme ?

Notre association est cofinancée depuis son origine par la Région Rhône-Alpes et par le département Haute-Savoie. Depuis 2001, nous sommes également soutenus matériellement par la commune des Houches avec la mise à disposition d'un local spécialement rénové à notre intention, local que nous avons équipé de quatre postes de travail informatiques en réseau et d'une connexion Internet partagée.

Nous bénéficions également depuis deux ans d'une aide financière du ministère des Affaires Sociales, du Travail et de la Solidarité avec le conventionnement d'un poste de chargé de mission en contrat Emploi-Jeune. En 2002, nous avons obtenu une subvention du ministère de la Jeunesse, de l'Éducation et de la Recherche dans le cadre du Fonds National de Développement de la Vie Associative.

Sur quels partenariats autres que financiers ou matériels vous appuyez-vous ?

Depuis le début de l'aventure les universités nous ont fait confiance, et cette confiance s'est traduite par la mise à disposition régulière d'étudiants stagiaires. Sans eux, le service n'aurait pu voir le jour aussi rapidement. Les stages que nous proposons sont généralement des stages biomédicaux ou informatiques, et nous mettons un point d'honneur à toujours indemniser les étudiants qui font le choix de venir chez nous. Parmi les partenaires universitaires informatiques, je citerai l'Université de Savoie avec notamment l'IUP Génie des Systèmes d'Information, l'Institut National Polytechnique de Grenoble et plus récemment l'AFPA de Toulouse. En ce qui concerne les stages biomédicaux, nous avons déjà accueilli des stagiaires de l'Université de Technologie de Compiègne (UTC) et de l'École Supérieure d'Ingénieurs de Luminy (ESIL). Jusque là, les sujets de stage que nous avons proposés ont toujours été très formateurs pour les jeunes : ils découvrent à

travers nous que le milieu associatif peut avoir un caractère « professionnel » et que le domaine de la solidarité internationale peut avoir besoin de leurs compétences spécifiques. Il arrive même que de véritables vocations voient le jour.

Nous avons également mis en place un autre type de partenariat technique avec cette fois une association, dont les activités sont complémentaires des nôtres. Il s'agit de l'association Entraide Biomédicale, située à Marseille et spécialisée dans l'expertise technique, la révision et la réinstallation de matériels. Cette association, cofinancée par le Conseil Général des Bouches du Rhône, dispose de locaux spacieux et peut ponctuellement stocker des matériels. L'objectif commun que nous poursuivons est que, à terme, tous les matériels « sophistiqués » puissent être entièrement vérifiés avant acheminement à destination.

Activité en chiffres.

La Banque de Matériel Médical en quelques chiffres ... (bilan 2003 à la date du 14/10/03)

25 membres adhérents donateurs
17 membres adhérents bénéficiaires + 8 adhésions en cours
156 offres disponibles en ligne et correspondant à 787 matériels
101 dons réalisés depuis janvier 2003 représentant 320 matériels à destination de 13 pays.
15 dons en cours représentant 47 matériels.

Rubriques du formulaire d'offre de don type.

Désignation du matériel
Marque
Descriptif libre/modèle/réf. fournisseur
Année d'achat
Date de dernière révision
Cause de la réforme
État du matériel
Quantité
Tests effectués/à effectuer
Documentation/accessoires joints
Date de début/fin de disponibilité
Remarques

Propos recueillis par Didier Pinaudeau